

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un dispositif pour prévenir les troubles psychiques des lycéens lancé dans la Marne

L'Établissement public de santé mentale de la Marne, le CHU de Reims, la Ville de Reims et l'Académie de Reims ont lancé le dispositif IDEO. Il s'agit d'une action de prévention primaire en santé mentale destinée aux lycéens de 15 ans scolarisés dans le département de la Marne, et de sensibilisation auprès de la communauté éducative. Pour l'instant, 138 jeunes et 70 professionnels du lycée professionnel Raymond Kopa de Reims ont été sensibilisés. Trois nouveaux établissements scolaires seront concernés prochainement, dont le lycée Jean Talon à Châlons-en-Champagne.

IDEO : quatre lettres qui signifient Informer, Déstigmatiser, Évaluer et Orienter. Ce nouveau dispositif est expérimenté depuis l'an dernier dans le département de la Marne par l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne, le CHU de Reims, la Ville de Reims et l'Académie de Reims. « *Il s'agit d'aller à la rencontre des lycéens et de la communauté éducative en leur proposant des actions de prévention en santé mentale, explique Elise Elenga, coordinatrice de ce dispositif. L'idée est de leur fournir des connaissances, des outils et une cartographie des associations ou institutions ressources.* »

Cette expérimentation s'inspire du dispositif de prévention primaire qui a été créé et mis en place en 2021 dans le département de l'Aube par l'EPSM de l'Aube afin de répondre au manque d'information et à la persistance de la stigmatisation autour de la santé mentale auprès des jeunes. Elle s'adresse aux élèves de classe de seconde et de première année de CAP. Dans la Marne, 2 séances de 2 heures espacées de 15 jours sont prévues dans chaque établissement scolaire participant. Elles sont animées par des professionnels du Point Écoute Jeunes (PEJ) de Reims et de la Maison des adolescents – Passerelle jeunes de Châlons.

#### Création d'une affiche et d'un slogan

Lors de la première séance, les représentations et connaissances des jeunes sur la santé mentale sont évaluées. Comment entretenir sa santé mentale, savoir repérer les premiers signes de mal-être, que faire quand le mal-être perdure sont ensuite abordés, avant de terminer par la présentation des structures relais qui peuvent les aider. Lors de la seconde séance, les troubles psychiatriques sont présentés. Puis, les élèves créent une affiche avec un slogan afin de sensibiliser l'ensemble des jeunes du lycée sur la santé mentale. En parallèle, sur toute la durée des interventions, une permanence se tient dans les lycées afin d'orienter les jeunes qui le souhaitent vers la structure appropriée.

En 2024, pour la première année, ce dispositif s'est déployé au lycée professionnel Raymond Kopa, à Reims. Pas moins de 138 élèves ont été sensibilisés, dont 124 élèves scolarisés en classe de 2de professionnelle et 58 en classe de 1re année de CAP. Au total, les 2 psychologues du Point Écoute Jeunes ont animé 22 séances. La communauté éducative était, elle aussi, concernée. Environ 70 professionnels – essentiellement des enseignants - ont été

sensibilisés lors d'une séance de 2 h 30 animée par le Pr Julien Eutrope et le Dr Cécile Delahaigue du CHU de Reims.

Trois autres établissements scolaires seront prochainement concernés : le lycée Gustave Eiffel à Reims, le lycée Jean Talon à Châlons-en-Champagne et le lycée François 1<sup>er</sup> à Vitry-le-François. Quelque 800 élèves au total devraient ainsi être sensibilisés.

## **Qui est l'EPSM de la Marne ?**

L'Établissement Public de Santé Mentale de la Marne est l'établissement référent dans le département et la région pour les soins en psychiatrie et en addictologie.

Sa mission : apporter, dans le cadre des missions de service public et en lien avec ses partenaires, à chaque marnais, et en particulier aux personnes en situation de vulnérabilité, la garantie durable de pouvoir recevoir des messages de promotion de la santé mentale et, en cas de besoin, des soins de qualité, l'accompagnement dédié ainsi que les outils pour apprendre à gérer tout trouble psychique qui viendrait à l'affecter tant sur le plan physique, psychique que social.

L'EPSM de la Marne porte 2 pôles de psychiatrie adulte (Nord Marne et Sud Marne), 1 pôle de psychiatrie de la personne âgée, 2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile, 1 pôle d'addictologie, 1 pôle de psychiatrie médico-légale, 1 pôle de médecine de spécialités et de santé publique. Grâce à ses activités de recherche clinique, et au travers de collaborations scientifiques nationales et internationales, il reste à la pointe de la médecine spécialisée en psychiatrie et en addictologie.

Il porte également des unités et services à vocation régionale : l'UMD (Unité pour Malades Difficiles), le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional), le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) de Champagne-Ardenne, le niveau 3 d'enseignement et de recherche en addictologie, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) départementale renforcée, le Centre territorial de psychotraumatisme, le Centre de Prise en charge Précoce des Psychose et d'Orientation (C3P-O), un dispositif de prévention de la récidive suicidaire – VigilanS et Vigiteens Champagne-Ardenne, le Centre Universitaire de Remédiation cognitive et rétablissement (CURe) Champagne-Ardenne.

En 2024, l'établissement a accueilli et soigné une file active de 16 989 patients, dont 97,03 % en ambulatoire (sans hospitalisation complète). Il a réalisé 229 711 actes en ambulatoire. Il compte 1 382 professionnels.

## **Contact presse :**

Stéphanie GRUSS, responsable de la communication et de la culture

03 26 70 37 96 ou 06 21 09 65 07

[s.gruss@epsm-marne.fr](mailto:s.gruss@epsm-marne.fr)

[www.epsm-marne.fr](http://www.epsm-marne.fr)